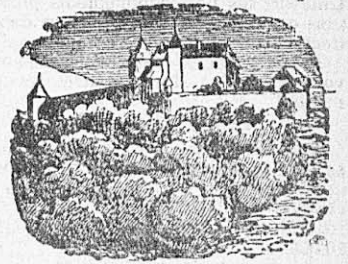




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant le mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Téléph. Appart. : 197 Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle. Téléph. Bureau : 150

ABONNEMENTS
Suisse 1 an Fr. 9.—
» 6 mois » 4.50
Etranger 1 an » 18.—
» 6 mois » 8.—
payable d'avance

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

HORAIRE B.-R. : Bulle, arr. 8^h 11^h 14^h 14^h 20^h (22^h) — Bulle, dép. 6^h 9^h (10^h) 13^h 18^h (20^h)

ANNONCES

Canton de Fribourg	20 ct.
Suisse	25 »
Etranger	30 »
Annances mortuaires et rétractations	30 »
Réclames	50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité

ours aussi pâle. Dans sa son cœur, son misérable s redoublés et la malheur-ndues sur sa gorge, s'effor-les mouvements désordon-is dix jours cependant elle-après, jour, et peut-être-attendu sans répit cette-i enfin était arrivée !-entends, Yvonne ? en te-e répéter mes paroles à ta-dès ce soir ou, par défaut, de-

! Et comment, en vérité, la-elle pu s'acquitter de la-ait chargée son père ?-avait lui dix jours plus-à châteuu de Bussac.

III
pendances.
nte à lutter contre le destin,omplique de sa sœur alors-omme que compréhensive et-d'avoir tôt ou tard mainte-ère le départ de la jeune-omme si, en vérité, elle-elle n'était cependant que-our mettre à exécution le- depuis bien longtemps-ormer en son esprit, Hu-'être majeure. Même si,-e s'était montrée, Yvonne- obstacle aux idées de sa-neuritée à la volonté tout-e fille. Mais ce ne fut point- de son cœur, Yvonne, en-ait raison à sa sœur. Elle-voche. (A suivre).

le : Alphonse Glasson.

Obtenu

obtenus



uisent dans l'a-rradiation aux n.

SSSES qui nous d'eux :

ment

mai 1929 :

mandé avantageuse-

endeine

crivait le 14 mai 1929 :

ulu m'envoyer. J'avais-aient. Les jambes ne-ont beaucoup mieux,

laisir de recommander

3.75

es de 1 kg. 500

LA PROVENIANCE

de votre commande

feld.

née selon le brevet

tion des rayons UL-

stases, elle est ex-

e-Liebfeld

LE.

n demande

une fille

flanco pour aider aux tra-é ménage.

OBÉIR !

« Quand un magistrat fait son devoir et travaille avec désintéressement pour son pays, son autorité vient de Dieu et nous la respectons. Mais s'il abuse de son pouvoir, s'il exploite à son profit et méprise le peuple, ce pouvoir vient du diable et nous refusons de le reconnaître ! »

Telle est la juste et fière réponse d'un chef paysan à un magistrat lucernois au cours des guerres qui mirent aux prises, vers 1650, les campagnes de la Suisse centrale avec les aristocraties qui détenaient alors le pouvoir.

Obéir ? Oui, la Société ne peut exister que dans l'ordre, donc dans le respect de l'autorité constituée et des lois qui régissent à la fois celui qui commande et celui qui obéit. Mais l'obéissance, nulle part, ne doit être un esclavage, une soumission à quelque tyrannique volonté, un effacement de la personnalité humaine devant l'ambition de quelque potentat. L'obéissance sociale et « gouvernementale » est régie par une législation qui oblige à un égal titre le chef et l'administré. Chacun dans sa sphère est tenu de respecter la convention en quelque sorte bilatérale qui unit le peuple à ceux qui le dirigent. Dès lors, si de part et d'autre on se conforme au contrat, l'ordre est assuré et tout individu qui le viole mérite sanction. Mais, dès qu'en haut l'on sort de la route, on ne peut demander qu'en bas on la suive : il y a là cette question d'exemple que nous rélevons l'autre jour et qui, en démocratie comme dans tout régime, a un degré plus éminent cependant, INFLUENCE DE FAIT L'AUTORITÉ.

Théoriquement, celui qui fut désigné pour assumer les responsabilités commandant ; et l'administré obéit, même s'il eût sa voix au chapitre lors de l'élection du chef. Il en doit être ainsi pour le bien commun. Sous cette forme et avec les restrictions de fait, il est parfaitement admissible que toute autorité, que tout principe d'autorité, plutôt, venant de Dieu, qui est la puissance même et le seul détenteur réel du commandement. Dans la réalité de la vie, pourtant, l'autorité ne s'impose pas à la personnalité humaine : elle doit jaillir de la façon dont sont menés les rapports entre chef et administré, de l'exemple de celui qui est à la tête et qui doit posséder ces qualités de commandement qui font que les troupes suivent, automatiquement, parce qu'elles sentent qu'on les conduit vers les destinées rêvées, vers le but normal à atteindre, et par les voies les meilleures, les plus favorables, les plus rapides et les plus sûres.

Pourquoi donc les peuples, si souvent, doutent-ils de leur obligation d'obéir ? Sans doute est-il impossible d'avoir toujours derrière un magistrat un corps électoral unanime. Il y a le choc des intérêts particuliers, la vision différente des gens et des choses, la conception multiple du bonheur et du bien de la nation. Mais, en général, la majorité se rallie pourtant à ce que l'on peut appeler la raison, c'est-à-dire la responsabilité palpable de la situation, la règle de conduite qui peut amener les clans divergents à s'entendre, à se comprendre, à se supporter, à consentir mutuellement quelque sacrifice pour que soit possible la vie en société. Pourquoi donc y a-t-il des hésitations significatives, des critiques paralytantes, des « refus de servir » tenaces et audacieux ? C'est que, s'il y a des citoyens qui ne veulent pas respecter les lois, il est aussi, parmi les chefs, des hommes qui ne sont pas taillés pour l'être dans les conditions les plus favorables. Il manque l'exemple, l'équité, cette haute tenue morale qui en impose à l'administré et l'oblige à reconnaître, même si parfois ses intérêts matériels et immédiats sont lésés, que des motifs supérieurs et sérieux ont autorisé telle ou

telles décisions de la part de celui qui détient le droit de commander et la responsabilité de la situation. Il est facile à celui qui observe de se rendre compte du rôle primordial que joue au point de vue du respect de l'autorité la manière de se comporter du chef. II Y A LA UNE AFFAIRE DE CONFIANCE. Tant que le chef a fait preuve de loyauté, de droiture, d'un savoir-faire suffisant et d'une bonne volonté manifeste, on le suit, on a confiance dans son action ; on croit à ses paroles et l'on se conforme à ses directions. Par contre, dès qu'il a une fois trompé, dès que ses promesses n'ont pas été tenues, dès qu'on a l'impression qu'il manque de loyauté, qu'il combat par des voies détournées et des armes illégales et trahissantes, on doute de toutes ses actions, même si elles sont bonnes. Et c'est très normal.

Or, lecteurs, considérez autour de vous et demandez-vous toujours, quand vous vous trouvez en face de citoyens auxquels l'obéissance et le respect de l'autorité est une charge, s'il n'y a pas faute en haut lieu, si le chef mérite le respect qu'il réclame, si son attitude à lui est conforme à sa doctrine. Vous aurez par-ci par-là des surprises intéressantes, effarantes aussi. C'est pourquoi, ne jugez qu'en connaissance de cause et après avoir approfondi les raisons de telle ou telle situation dont vous vous étonnez.

Loins de nous la pensée de vouloir saper le principe de l'autorité, que l'anarchie et les agents subversifs attaquent à tort et à travers. Nous voudrions au contraire le garantir, et pour cela le rendre invulnérable et le cuirasser contre toute critique logique. Nous voudrions qu'il soit impossible, raisonnablement, de le combattre en loyales rencontres. Pour cela, il est nécessaire qu'il soit entre les mains de chefs et de magistrats qui l'honorent et le respectent, afin qu'il soit honoré et respecté.

Nous ne citerons pas de nom, mais il est incontestable qu'au gouvernement fédéral, par exemple, il est des chefs, sans tenir aucun compte d'esprit de parti, qui sont aux prises avec les plus sérieuses difficultés, qui souvent se trouvent dans la cruelle obligation de refuser des satisfactions, de s'attaquer aux intérêts particuliers, sont cependant suivis par la majorité du corps électoral, parce que ce sont des chefs dans la force du terme, parce qu'ils inspirent confiance et qu'on su et au vu de tous ils poursuivent le bien général, parce qu'ils n'ont jamais trompé, jamais failli à l'honneur, jamais combattu par des armes déloyales ou illégales, et qu'ils se sont toujours tenus sur le terrain solide de l'équité et de la droiture.

On les critique souvent, car il n'est pas possible de gouverner sans froisser des intérêts, sans ouvrir peut-être même des blessures, mais ils sont respectés, même par l'adversaire : c'est qu'ils ne se sont jamais abaissés aux contacts brumeux des bas étages où s'étale dans toute sa nudité la politique de grivoiserie, où se pratiquent sur l'échelle la plus large le népotisme et l'hypocrisie.

En peut-on dire autant des hommes qui, tant au fédéral qu'au cantonal, détiennent le pouvoir ? L'autorité s'entoure-t-elle toujours de ce rempart que sont la dignité et la droiture et brille-t-elle toujours comme une lumière vers laquelle on dirige avec espoir et confiance son regard ?

Car obéir ne se commande pas : obéir est le corollaire de tout un ensemble de circonstances qui dépendent avant tout du chef, et non de l'administré. Y.

Petite Revue

ÉTRANGER
Pan-Europe.

Les «sœurs latines»
Le cabinet Brüning.

Les réponses au memorandum Briand continuent d'arriver et la plupart sont favorables au

principe de la création d'une union européenne. On varie peut-être sur certains détails de l'organisation projetée : l'idée est discutée, cela suffit. Au reste, M. Briand n'a voulu jeter que des bases et son memorandum est un premier coup de sonde, une question destinée à faire surgir les réponses les plus diverses et à éclaircir ainsi le champ de la diplomatie européenne. Rien de précis, rien d'absolu, dans l'intention de l'initiateur. Quelques points, quelques jalons posés au hasard afin de provoquer le choc des opinions. Et c'est ce qui arrive. Jusqu'ici, seule l'Italie paraît ne point ressentir le besoin d'une cohésion plus solide entre les Etats d'Europe, et l'attitude de M. Mussolini, qui ne laisse pas de soulever de sévères critiques dans tout le continent, dénote un des points vulnérables de l'Europe nouvelle et l'une des causes du malaise qui paralysent tout sincère rapprochement : la révision des traités.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur un problème grave, difficile, et auquel la Suisse n'est pas intéressée. Peut-être, pour cela même, nous est-il plus facile, à distance, d'émettre un point de vue qui n'est pas sans toucher à l'intérêt général européen. L'utilité d'un rapprochement sous une forme quelconque des Etats d'Europe nous paraît incontestable, tout d'abord au point de vue de la solidarité économique, puis dans le but de la pacification continentale. C'est également l'opinion que soutient l'Union syndicale suisse. Les nationalismes extrêmes ont jeté d'Europe dans un cahos dont elle a peine à sortir et, dans l'état actuel des choses, on peut entrevoir déjà le jour où de nouvelles conflats mettront aux prises les nations qui tirèrent grand profit de la guerre et celles qui s'estiment lésées. Il en sera toujours ainsi tant qu'une répartition équitable, tenant compte des réalités ethniques des territoires, n'aura point eu lieu. Or, pour atteindre le résultat désiré, le seul qui soit susceptible de désarmer les haines et les rancœurs, il est nécessaire que certains appétits se taisent, que certaines situations acquises consentent à quelque sacrifice et que sur l'autel de la paix on s'accorde de part et d'autre à faire abandon de certaines prétentions nationalistes. Il est possible de prêter l'état d'esprit nécessaire à cette adaptation si les Etats continentaux se décident une bonne fois à collaborer, à travailler en commun au bonheur réel des peuples. Le plan de M. Briand ne peut donc que favoriser ce rapprochement et faciliter la tâche de ceux qui se dévouent à la sauvegarde de notre civilisation : car, indéniablement, nous sommes en décadence. Les guerres, les ambitions et les impérialismes de toutes sortes ont divisé profondément les nations, qui, oubliant les bienfaits de la paix, se préoccupent surtout de préparer la guerre. Et dans cette lutte fratricide s'engoulissent tous les espoirs sociaux, tous les efforts généreux de ceux qui voudraient voir l'humanité se rapprocher de l'idéal et travailler au développement de son bien-être.

Le traité de Versailles, nous l'avons dit à maintes reprises, a consacré des injustices aussi grandes que celles qui furent à la base de la grande guerre. Il a, reconnaissons-le franchement aussi, réparé des injustices. Dès lors, pourquoi, dans le cadre d'une Europe décidée enfin à mettre un terme à ses dangereuses querelles intestines, ne tenterait-on pas d'équilibrer les besoins, de satisfaire dans la mesure du possible les revendications fondées et de permettre aussi à chacun des Etats intéressés l'abandon d'une politique étroite et directement intéressée qui ne peut aboutir qu'à la dispersion de l'effort et à la perte d'une aisance que nous pourrions facilement nous assurer, si nous étions unis.

La nouvelle d'un accord survenu l'autre jour entre Rome et Paris au sujet de la limitation des armements navals a rempli de joie tous ceux qui suivent le développement des relations diplomatiques entre les deux «sœurs» latines, lesquelles n'hésiteraient guère, à certains moments, à se prendre aux cheveux. La tension était telle, en effet, ces jours derniers, qu'on pouvait sérieusement craindre pour la paix.

Des deux côtés de la frontière, des mouvements de troupes et de munitions significatifs

avaient lieu et il eût suffi d'un incident pour mettre le feu aux poudres. Le danger n'est pas écarté, mais il y a tout lieu d'espérer que d'ici en décembre il sera possible de rapprocher les points de vue des deux pays et de trouver un terrain d'entente. Une nouvelle guerre serait en effet difficile à localiser et il y a neuf chances sur dix qu'elle entraînerait l'incendie d'une grande partie du continent et notamment les puissances balkaniques.

Comme nous le disions plus haut, la grosse question qui divise les deux gouvernements de Rome et de Paris est celle des colonies. L'Italie, avec sa population qui croît sans cesse, est à l'étroit dans les limites de la péninsule. Elle convoite, à juste titre peut-être, des territoires coloniaux où elle puisse déverser le trop-plein de ses habitants. Sans doute y a-t-il moyen de lui donner satisfaction au sein de cette vaste Afrique dont tant de régions sont encore à mettre en valeur. Les deux «sœurs» latines ont assurément tout intérêt à s'entendre et à faire bon ménage. Ni l'une ni l'autre ne retireraient un bénéfice à s'affaiblir par des guerres qui ruineraient une économie déjà gravement atteinte par la conflagration mondiale. De plus, l'Europe a besoin de paix et de travail sérieux. L'heure n'est pas venue de compromettre les efforts tentés jusqu'ici dans ce sens depuis 1919.

Le cabinet Brüning a de nouvelles difficultés. L'évacuation de la Rhénanie n'a modifié en rien l'attitude des partis, qui se confinent dans leur intransigence. Les lois préparées par le nouveau ministre des finances en vue d'assurer l'équilibre du budget n'ont pas trouvé grâce devant la commission des finances. Les nationalistes se sont unis aux socialistes et aux communistes pour faire front contre le gouvernement et celui-ci tentera sa chance dans les conditions les plus désavantageuses devant le Reichstag. D'ores et déjà, M. Brüning doit entrevoir la position qu'il adoptera en cas de mise en minorité du cabinet au Parlement. Comme il n'y a plus de solution possible dans l'état actuel des choses, on se demande à nouveau si le chef du gouvernement recourra à de nouvelles élections ou s'il usera de pouvoirs discrétionnaires et ordonnera par voie de décret la mise en vigueur de la loi des finances.

En somme on peut affirmer que la tâche du cabinet Brüning a échoué. Elle consistait en effet à coaliser dans un faisceau solide les partis moyens et les éléments modérés de la droite. Or, on sait ce qu'il en est. Les nationalistes, malgré leurs divisions intestines, se sont rencontrés dans l'opposition et la situation est aussi embrouillée qu'auparavant. Quoi qu'il en soit, il est difficile d'admettre que le chef actuel du gouvernement réussisse à ressusciter la grande coalition qu'il a lui-même si violemment combattue en son temps. P. S.

SUISSE

Pour la culture du blé.

L'Etablissement fédéral d'essais et de contrôle de semences de Lausanne adresse aux agriculteurs et aux organisations agricoles romandes l'appel suivant :

Considérant
d'une part le développement que prend aujourd'hui dans le pays la culture des céréales panifiables et la nécessité qu'il y a de l'augmenter encore,

d'autre part, l'importance de la production de la pomme de terre,

nous pensons qu'il est utile d'organiser une réunion du plus grand nombre possible des cultivateurs intéressés, réunion au cours de laquelle on discutera des moyens d'augmenter et d'améliorer le rendement de ces cultures.

Nous vous invitons donc à bien vouloir participer aux démonstrations diverses qui auront lieu à Lausanne, le vendredi 18 juillet.

La journée commencera par le rendez-vous des participants, à 9 h. 30, à l'Auditoire des Stations fédérales d'essais agricoles, en face de l'Hôpital cantonal, pour se terminer à 18 h. 30 à la gare centrale.

Le programme est fort bien compris et très intéressant. Nous ne pouvons qu'encourager vivement les agriculteurs à participer

à cette journée. On n'est jamais trop instruit sur les perfectionnements professionnels qui concernent les branches de la production auxquelles on s'adonne.

Paysans gruyériens, instruisez-vous, et vous serez plus forts contre les événements !

Après l'inondation.

A la suite des récentes inondations qui se sont produites à La Lenk, le gouvernement bernois a décidé d'ouvrir une souscription publique. D'autre part, le Conseil fédéral y participe par un versement de fr. 10.000.

L'aide à l'agriculture.

Le Département de l'économie publique est autorisé à disposer d'un montant de fr. 50.000.— en faveur de la création de fromageries locales dans les Grisons, à condition que le canton en fasse autant.

On supprime une barrière.

A Berne est arrivée la confirmation officielle de la suppression par le gouvernement français des primes d'exportation sur la farine de fourrage.

A travers le Gothard.

On sait que les C. F. F. avaient décidé d'accorder de grandes facilités aux classes qui feraient la traversée du Gothard à l'occasion du 50ème anniversaire du percement du tunnel. Il se vérifie que près de 60.000 écoliers ont profité de cette aubaine.

Au Saint-Barthélemy.

Dans la nuit de lundi à mardi, à la suite des pluies torrentielles, une nouvelle coulée s'est produite au Saint-Barthélemy. La route cantonale a été recouverte de matériaux, mais la ligne de chemins de fer est indemne.

La prière à l'école.

L'agence télégraphique suisse communique que la commission scolaire centrale de la ville de Zurich a pris position au sujet de la question de la prière à l'école et a renoncé à publier une interdiction générale à ce propos. La prière sera permise dans les classes où les maîtres ne portent pas atteinte aux croyances et à la liberté de conscience de leurs élèves et aussi longtemps qu'aucune opposition ne sera formulée de la part des parents. En outre il a été décidé, après une longue discussion, qu'avant le début de l'année scolaire, une publication sera faite dans la Feuille officielle, disant notamment que l'enseignement de l'histoire biblique et de l'éthologie n'est pas obligatoire.

La « Revue » ajoute qu'on ne sait vraiment comment qualifier la mentalité d'après laquelle une prière dite par un maître peut apparaître comme une « atteinte à la liberté de conscience » de ses élèves.

M. Bringolf s'en va.

M. Bringolf, conseiller national, déclare dans la presse communiste qu'il se soumet à la décision du comité central et qu'il se retire de ses fonctions de chef politique du parti communiste du canton de Schaffhouse ainsi que de celles de membre de la direction du parti. Il déclare en même temps qu'il ne conserve plus ses fonctions de rédacteur à l'« Arbeiter Zeitung » de Schaffhouse et met ses mandats parlementaires à la disposition du parti.

Le cas de Bassanesi.

Les autorités tessinoises poursuivent leur enquête relative au raid de Bassanesi sur Milan. M. Cattori, chef du département de police, a eu mardi, à Berne, une entrevue avec M. Haeblerlin, conseiller fédéral, et M. Staempfli, procureur de la Confédération.

Pour le moment, il n'a pas été possible d'établir si les tracts jetés sur la ville de Milan proviennent de Suisse et si Bassanesi a préparé son raid en Suisse. Quant à l'aviateur français Brabant, il nie toute participation au raid. L'appareil lui appartenait jusqu'à ces jours derniers et il accompagna en tout cas l'Italien en Suisse. Il est établi par contre que le Farman a atterri à deux reprises à Ludrino. L'enquête se poursuit.

Voici le texte des déclarations faites au *Matin* par le pilote Brabant :

« J'ai été, nous a-t-il dit, présenté il y a trois mois, au siège de la Ligue des pilotes civils à M. Buzzolesi qui se faisait appeler M. Bassanesi, par M. Salel, qui appartient à l'école Farman, de Toussus-le-Noble.

Franc d'allures et d'abord sympathique, ce jeune homme se lia d'amitié avec moi. Encore qu'il se montra extrêmement réservé sur sa vie et ses opinions, il m'apprit qu'il était le fils de propriétaires de la campagne milanaise, qu'il poursuivait en France, depuis trois ans déjà, ses études juridiques.

Passionné de l'aviation, il venait de passer son examen de pilotage du premier degré à l'école Farman et, peu après, il obtenait son brevet du second degré, dont le parchemin ne lui a, du reste, pas encore été délivré par le ministère de l'air. Il fut alors admis comme membre de l'Union des pilotes civils.

Je disposais d'un avion « Farman-200 » de 150 chevaux, biplace, qu'il acquit, mais qui resta à mon nom. Il m'expliqua en effet qu'il ne pouvait en demander, comme il devait le

faire, l'immatriculation en Italie, le gouvernement transalpin n'autorisant ses nationaux qu'à acheter des avions italiens. L'appareil amené en Italie pour cette formalité eût été confisqué, ajouta-t-il. Le Farman 200 resta donc ma propriété officielle.

Ces jours derniers, M. Buzzolesi, qui n'avait à son actif que 30 heures de vol, me demanda de l'accompagner dans un voyage de perfectionnement qu'il désirait entreprendre. Il voulait voler en Suisse, pour pratiquer, me dit-il, un itinéraire difficile. Il refusa d'accepter la participation aux frais que je lui proposais.

Nous partîmes le samedi 5 d'Orly pour Clermont-Ferrand où nous participâmes aux journées de fêtes du rallye d'Auvergne. Bassanesi pilotait et je lui traçais la route. Le 7, à l'aérodrome de Bron, nous faisons viser nos passeports et nous obtenons un permis aéronautique pour la Suisse. M. Buzzolesi disposait d'un passeport international italien au nom de Bassanesi. A Genève, un tryptique d'avion nous fut régulièrement accordé. Ayant projeté de faire le tour de la Suisse, nous volâmes le mercredi matin de Genève à Bellinzona, où nous eûmes les plus grandes difficultés à faire le plein d'essence.

Nous avions projeté de passer jusqu'à Zurich. Mais vendredi matin, le mauvais temps ne laissait sur cette route que le passage par les glaciers assez élevés.

Buzzolesi, qui s'était jusqu'alors comporté en excellent pilote, malgré son inexpérience, me dit qu'il partirait seul, me donnant cette raison du reste valable que le plafond réduit de l'appareil, qui ne dépasse pas 3.200 mètres, ne lui permettait pas d'aborder la route de Zurich avec une double charge, sans grands dangers. Il s'envola à neuf heures du matin. Ne l'ayant pas vu revenir à midi, j'ai pensé qu'il avait atteint l'aérodrome voisin de Zurich. Par cette ville, je rentrai en France. Ce n'est qu'avant-hier soir, à Paris, que j'ai appris l'accident survenu à mon compagnon et l'équipée qui lui était imputée.

J'ai été extrêmement surpris de ces événements. Mon ami n'avait toujours caché non seulement tout projet de ce genre, mais encore ses opinions. Je l'ai quitté en lui recommandant la prudence, après lui avoir tracé la route pour le passage par les glaciers, ne me doutant en rien de ses projets.

J'ajoute que j'avais prévenu Buzzolesi qu'il n'ait pas à s'approcher de la zone fortifiée du Saint-Gothard, dont le survol est interdit et qui est, par surcroît, très dangereuse parce que très accidentée.

Si j'avais eu le moindre soupçon de ses intentions, je ne l'aurais pas laissé partir ».

Nouvelles brèves.

Nouvelles politiques et diverses.

La France a célébré par des cérémonies grandioses son 14 juillet. Rarement fête patriotique n'eût tant touché le cœur des populations françaises. A Paris, la cérémonie revêt un appareil particulier. Cette année, le président de la République, entouré des généraux, de l'Etat-major, le chef du gouvernement au milieu de ses ministres et le corps diplomatique au complet ont assisté au défilé des troupes et notamment des bataillons africains, depuis l'esplanade des Invalides. M. Doumergue a décoré un certain nombre d'officiers et de soldats au milieu des acclamations frénétiques de la foule.

— Le général Nobile est arrivé à Friedrichshafen, pour participer au vol entrepris par le « Comte Zeppelin » dans les régions du nord.

— Le ministre des affaires étrangères du Japon a télégraphié au Quai d'Orsay pour informer le gouvernement français du fait que le Japon n'a pas d'objections à formuler contre le projet Briand.

— La Hongrie a fait remettre sa réponse au gouvernement français.

— L'Allemagne a répondu également. Le gouvernement du Reich est heureux d'entrer dans les vues de M. Briand et estime avec ce dernier qu'il faut modifier la structure politique de l'Europe si l'on ne veut éviter sa ruine. Il importe de rapprocher les Etats et de supprimer les causes de guerre. Pour atteindre le but, le gouvernement allemand estime que tous les Etats doivent être mis sur le même pied d'indépendance. D'autre part, de difficiles problèmes se posent sur le plan économique. Il faudra les résoudre aussi dans le cadre de l'union européenne. L'Allemagne espère que des progrès précieux seront réalisés dans cet ordre d'idées à la prochaine assemblée de la Société des nations, à Genève.

— La Suède a répondu dans le même sens avec enthousiasme. Comme l'Allemagne, elle fait remarquer qu'il faut éviter à tout prix de diminuer par la constitution des Etats-Unis d'Europe l'influence de la Société des nations. La Suède pense qu'il importe de procéder par étapes. Elle conseille également de réunir tout d'abord les Etats européens affiliés à la Société des nations.

— Au Reichstag allemand, l'article premier du projet financier présenté par M. Dietrich a été voté contre les voix des nationalistes et des communistes. Les socialistes se sont abstenus.

— Les « Ivestia » annoncent que la famine règne dans le bassin du Volga, où les pommes de terre atteignent des prix inabordable. Le lait est introuvable. Le journal communiste s'empare contre les autorités locales, qui n'ont su obliger les paysans effrayés par la collectivisation à effectuer des semailles normales.

— Un grand nombre de paysans ukrainiens brandissent l'étendard de la révolte. Dans main-

tes localités, ils ont attaqué les soviets locaux, qui furent mis à mort. Quelques chefs ont été pendus.

— A la Chambre des lords, la loi de charbonnage telle qu'elle était sortie des délibérations des Communes n'a pas trouvé grâce et par 67 voix contre 36 l'amendement concernant les heures de travail a été maintenu. Si aucune transaction ne survient, la loi tombera. Les pairs veulent que la loi autorise la quinzaine de 90 heures de travail.

— L'agence « Ofinor » annonce que Moscou a lancé un nouvel emprunt d'Etat destiné à parer d'une façon urgente à la crise financière qui sévit au sein du gouvernement soviétique. Des sanctions sont prévues à l'égard de ceux qui refuseront de souscrire. Cette nouvelle a soulevé une profonde indignation dans le pays où l'on sent la situation s'aggraver de jour en jour.

Accidents et malheurs.

Mardi soir, M. Dufaux, secrétaire de l'Union des syndicats de Genève, quittait Yverdon pour se rendre à Lausanne. Il avait sur sa voiture son frère, la femme de ce dernier et leur fils. Tout à coup, un pneu éclata et l'automobile, après avoir fait une embardée, était projetée contre un arbre et se renversait dans le pré voisin. Mme Dufaux, belle-sœur du conducteur, fut relevée avec une fracture du crâne et les os de la face enfoncés. Le conducteur a une épaule brisée. Quant à son frère et à son neveu, ils s'en tirent avec des blessures insignifiantes.

— A Niederlenz, Argovie, le chauffeur Knecht est venu se jeter avec sa machine, lundi matin, contre un poteau. Il a été retrouvé étendu au bord de la chaussée grièvement blessé. Son camarade, le nommé Magnol, d'Holderbank, fut tué sur le coup.

— A Warnemunde, en Allemagne, un hydravion se trouvait à 1000 mètres de hauteur lorsque le pilote s'aperçut que la commande d'élévation ne jouait plus et restait immobile. Au même moment, l'appareil se retourna, projetant dans l'espace un élève-pilote dont le corps n'a pas été retrouvé. Le pilote s'agrippa au volant et réussit, à 300 mètres de l'eau, à remettre en place l'hydravion, qui atterrit normalement.

Crimes et délits.

A Zurich, M. L. Frommelt, 48 ans, fiancé de Mme Durer, avait été informé par cette dernière de son intention de rompre toute relation. Frommelt demanda une entrevue à son amie, et au cours de la discussion, il tira sur cette dernière un coup de revolver, puis tourna l'arme contre lui. L'état de Frommelt est désespéré, tandis qu'on espère sauver la femme, atteinte au poulmon.

— En gare de San Lazzaro, non loin de Lugano, un nommé Fargenti, qui avait eu à subir une peine disciplinaire, menaça le sous-chef de gare. La femme de l'individu, survenant à ce moment, tira plusieurs coups de revolver sur l'employé, sans l'atteindre toutefois. Le couple a été interné dans un asile.

— A Genève, le nommé Louis Querzy, 53 ans, encaisseur, a été arrêté mardi après-midi pour attentat à la pudeur et viol avec violence sur une jeune fille de 15 ans, qu'il avait menacée de son revolver.

FRIBOURG

La cabane du Wildhorn.

Dimanche a eu lieu l'inauguration de la cabane du Wildhorn par la Section du Club alpin suisse « Moléson », de Fribourg.

Malgré l'inclemence du temps, plus de cent personnes assistaient à la cérémonie, qui fut imposante et digne. De nombreux discours ont été prononcés.

Au passage à niveau de Givisiez

Dimanche soir, une auto venant de Bellaux a eu un accident au passage à niveau de Givisiez. Le chauffeur ne s'aperçut pas à temps que les barrières étaient fermées et s'engagea sur la voie. Il brisa l'une des barrières et l'auto stoppa. Le radiateur a été défoncé. Personne n'a été blessé.

Arrestation d'un Fribourgeois.

Deux inspecteurs de la Sûreté d'Antibes recherchaient à Juan-les-Pins (Alpes-Maritimes), un voleur international dont la présence avait été signalée dans la région. Grâce à la fiche anthropométrique, les policiers crurent reconnaître l'individu en la personne d'un baigneur très élégant.

Non loin de lui, les inspecteurs aperçurent un de leurs collègues qui était en costume de bain.

Ils l'avertirent discrètement, mais le malfaiteur, qui s'était aperçu du manège, se jeta à l'eau et se mit à nager vers le large, suivi aussitôt par l'inspecteur en maillot.

Cependant, les deux autres policiers s'embarquaient à bord d'un canot automobile qui rejoignit rapidement le fuyard.

Il s'agissait bien du voleur recherché par plusieurs Parquets. C'est un Fribourgeois, nommé Valère Kolly, boucher, né le 27 août 1904, Kolly est originaire de Praroman. Il avait été condamné pour vol le 7 août de l'année dernière par le tribunal de Nice.

Ménagez les chalets.

Cet avertissement s'adresse à tous ceux qui, se rendant sur place, la veille au soir, passent la nuit dans les chalets de montagne qu'ils rencontrent dans les environs. Il

est arrivé, les années précédentes, que certains de ces chalets ont été laissés dans un état réellement indigne du bon renom que le tourisme doit s'acquérir parmi les populations. Nous rendons très sérieusement chacun attentif à son devoir de ménager et respecter scrupuleusement la propriété d'autrui.

Collision d'automobiles.

Mardi après-midi, à Lentigny, l'automobile de M. Grangier, marchand de vins, à Fribourg, conduite par M. Fracheboud, a été violemment atteinte par celle de M. Rotzelter, épicié. Les dégâts matériels sont assez importants ; d'autre part, le fils de M. Fracheboud, qui se trouvait à côté de son père, a été blessé à la tête.

Un enfant gravement blessé.

A Montévraz, mardi après-midi, un enfant de cinq ans, Henri Baechler, a été renversé par un char dont une roue lui a passé sur le corps. Relevé avec plusieurs côtes fracturées et le poulmon gauche perforé, l'enfant reçut les soins du docteur Schouwey, qui le fit conduire à l'hôpital cantonal.

Une ferme incendiée.

Mardi soir, la ferme de l'agriculteur Canisius Baeriswil, à Unter-Schwenni, a été complètement détruite par un incendie. Les membres de la famille n'ont eu que le temps de se sauver. Six porcs et tout le mobilier sont restés dans les flammes. On suppose que le feu a été mis volontairement au foin.

Dans l'armée.

L'année 1931 marquera la fin d'une période dans l'instruction militaire de nos soldats. En effet, à ce moment prendra fin le recrutement s'étendant sur plus d'une classe d'âge, opéré comme on le sait en vue de rattraper peu à peu le retard occasionné en 1919 par la suppression des opérations de recrutement pendant une année. A l'avenir donc, toutes les recrues, conformément à la loi, effectueront leur école dans leur vingtième année. L'année prochaine également prendra fin la première période des cours de répétition de landwehr et le cycle réglant les manœuvres dans les différentes divisions.

Devront effectuer leur école de recrue, l'année prochaine : les jeunes gens nés pendant les mois d'octobre à décembre 1910 et pendant toute l'année 1911. D'autre part, seront astreints au cours de répétition, à l'exception de la cavalerie, tous les officiers et sous-officiers supérieurs qui n'ont pas encore effectué dix cours de répétition, et tous les caporaux, appointés et soldats qui n'ont pas encore effectué sept cours de répétition. Dans la cavalerie, sont astreints au cours de répétition tous les officiers, sous-officiers et soldats qui n'ont pas encore effectué huit cours de répétition. Enfin, le dernier tiers de la landwehr, soit six régiments des classes d'âge 1893 à 1898, effectuera son cours de répétition.

Quant aux manœuvres divisionnaires, elles s'effectueront l'année prochaine au sein des 4me et 5me divisions. Les 1re et 3me divisions, qui effectuent cette année des grandes manœuvres, auront l'année prochaine des cours de répétition de détail. Enfin, les 2me et 6me divisions auront des exercices de détachement dans le cadre de la brigade.

La fatigue due aux chaleurs de l'été.
L'abattement et la nervosité se dissipent rapidement par

e-Eichina,
qui stimule, fortifie et rejuvenit.

Flacon ou boîte original
fr. 3,75; doubles fr. 6,25,
dans les pharmacies.

GRUYÈRE

Après le Bruch.

Les échos de presse des plus flatteurs nous reviennent au sujet de l'organisation et de la réussite de la course du Bruch, qui, en dépit du mauvais temps, est une des manifestations sportives les plus courues de la Suisse.

Notons encore, dans la partie récréative qui se déroula aux Alpes, une distribution de médailles-souvenirs de l'U. M. S., faite par M. Pythoud à ceux qui contribuèrent le plus à la réussite de la manifestation. M. Pythoud fut, nous tenons à le souligner, un des grands animateurs de la journée.

Nous avons omis dans la série des orateurs qui prirent la parole au cours de la

s précédentes, que cer- ont été laissés dans un gne du bon renom que quérir parmi les popu- ns très sérieusement a devoir de ménager eusement la propriété

Automobiles.

à Lentigny, l'automom- , marchand de vins, à par M. Fracheboud, a nte par celle de M. s dégâts matériels sont autre part, le fils de M. trouvait à côté de son la tête.

Automobile blessé.

di après-midi, un enri Baechler, a été ren- ont une roue lui a pas- vé avec plusieurs côtes mon gauche perforé, ins du docteur Schou- lre à l'hôpital canto-

Incendié.

erme de l'agriculteur à Unter-Schwenni, a tait par un incendie. famille n'ont eu que le Six pores et tout le no- ns les flammes. On a été mis volontaire-

Armée.

quera la fin d'une pé- tion militaire de nos ce moment prendra fin ndant sur plus d'une e comme on le sait en i à peu le retard occa- a suppression des opé- nt pendant une année. ées les recrues, confor- tectueront leur école e année. L'année pro- ndra fin la première de répétition de land- églant les manœuvres divisions.

leur école de recrue, e jeunes gens nés eptembre à décembre 1910 née 1911. D'autre part, ours de répétition, à alverie, tous les offi- s supérieurs qui n'ont dix cours de répéti- aporaux, appointés et s encore effectué sept Dans la cavalerie, sont répétition tous les of- et soldats qui n'ont huit cours de répéti- tier tiers de la land- ères des classes d'âge era son cours de répé-

e aux ours de l'été. l'abattement et la neruosité se dis- sipent rapidement par

qui stimule, fortifie et rajeunit. Flacon ou boîte original fr. 3.75; doubles fr. 6.25, dans les pharmacies.

GRUYÈRE

de Bruch.

se les plus flatteurs sujet de l'organisation a course du Bruch, qui, temps, est une des ma- les plus courues de la

la partie récréative Alpes, une distribution s de l'U. M. S., faite ix qui contribuèrent le e la manifestation. M. ons à le souligner, un s de la journée.

dans la série des ora- parole au cours de la

joyeuse et bienfaitante soirée le nom de M. Guillaume de Weck, le sympathique secrétaire de la section fribourgeoise de l'A. C. S. Ce dernier eut des paroles aimables à l'égard de l'organisation et adressa aux dames ses compliments pour la grâce avec laquelle elles répondirent à l'appel du Comité après avoir consenti non moins généreusement aux multiples absences occasionnées par la préparation de la journée du 13 juillet.

C'est au sein d'une atmosphère particulièrement cordiale que se termina la partie récréative qui devait mettre le point final à cette « Course du Bruch 1930 » dont on gardera le souvenir.

On fait remarquer que les motocyclettes qui se classèrent premières, dimanche, dans la course du Bruch, en catégories 250 et 350 cmc. étaient, tout comme la Motocochette 500 cmc. de Oitler, qui détient le record absolu de la côte (4 min. 47 sec.), mues du moteur Mag.

Extraits du rapport de l'Ecole secondaire 1929 - 1930

Nous constatons avec plaisir que nous avons moins souffert des sorties pendant l'année scolaire, bien que le chiffre en soit encore trop élevé. Par ailleurs, le nombre des anciens élèves — 32 — dépasse heureusement la moyenne habituelle. Par contre, nous avons été surpris que les écoles de Bulle ne nous aient envoyé que 7 élèves, tandis que celles de Broc nous en fournissaient 10 ! Ne serait-ce pas une nouvelle preuve que trop de parents ne comprennent pas encore la nécessité de l'instruction.

Retenons encore une autre amélioration. Il y a quelques années, nous avions fait remarquer que la majorité des élèves étaient entrés chez nous dans leur quinzième année; cette fois-ci, la plupart sont entrés dans leur treizième année, ce qui n'est qu'à peu près normal.

L'application, quoique satisfaisante, aurait pu être meilleure chez quelques-uns. Il faut bien avouer que certains élèves n'ont pas la préparation suffisante. Nous devons malheureusement passer trop de temps à reprendre des notions que nous aurions le droit de supposer connues, particulièrement en ce qui concerne la langue française. Dans la dictée, d'une page environ, donnée à l'examen d'entrée, la moyenne des fautes d'orthographe a été de 24.

Par contre, nous sommes heureux de noter ici que la discipline a été très bonne dans l'ensemble. Nous n'avons pas constaté de cas d'insoumission, ni d'infraction sérieuse au règlement. De ce fait, les soucis de l'année scolaire sont bien diminués et les fruits de l'éducation sont bien supérieurs. Peut-être ce résultat est-il dû — au moins pour une part — à l'organisation méthodique des jeux pendant les récréations. Ce moment de nécessaire détente en devient plus utile à la santé physique et plus favorable au bon esprit.

Aussi n'avons-nous pas hésité à procurer à nos élèves le plaisir et l'avantage d'une course scolaire que les circonstances nous ont permis de faire plus importante que d'habitude. Nous ne sommes certes pas partisans d'excès en cette matière. Mais on voudra bien tenir compte que nous ne faisons une promenade que tous les deux ans et que les C. F. F. accordent des tarifs particulièrement avantageux en commémoration du percement des tunnels du St-Gothard et du Simplon.

Nous avons donc organisé une promenade de deux jours par Berne-Lucerne-Lothard-Locarno-Centovalli-le Simplon-Sion-Vevey. Tout a parfaitement réussi grâce à la bienveillance que nous avons rencontrée partout et au temps très favorable dont nous avons été gratifiés.

Nous avons remarqué avec plaisir que nos jeunes gens ont suivi avec attention cette belle leçon de géographie et d'histoire. Ils ont su reconnaître les beautés de la nature et des arts; preuve que de telles promenades, bien préparées, sont un excellent moyen de former le goût, de développer le sentiment patriotique, d'élever les âmes vers le Dieu qui nous fit si belle notre habitation terrestre.

La rentrée aura lieu le vendredi 26 septembre, à 8 heures du matin.

Récolte de miel compromise.

Les milieux apicoles éprouvent de la déception : la récolte du miel est très loin de confirmer les belles espérances du premier printemps; la réalité les a fait disparaître rapidement.

Dans la Suisse entière, on annonce un déficit presque complet de la récolte, écrit un apiculteur gruyérien à la Liberté et les endroits qui d'habitude sont avantagés n'ont pas vu fonctionner les extracteurs. En Gruyère, quelques apiculteurs ont récolté en moyenne 2 kg. par ruche, quantité minime; dans d'autres régions, il a fallu même nourrir les ruches!

Ce maigre résultat doit être attribué aux intempéries. Si en avril, qui fut doux et même chaud, les ruches ont fortement tra-

vaillé, par contre le mois de mai, maussade et froid, a compromis cet essor réjouissant. Les ruches sont sorties de cette épreuve aussi faibles qu'appauvries et les belles journées de juin n'ont pas pu réparer le désastre car la floraison principale était déjà passée en partie.

C'est la récolte printanière qui fait la quantité et la qualité; c'est cette récolte qui donne le superbe miel jaune d'or, fortement aromatique, c'est elle aussi qui donne la moyenne et décide du sort de l'année.

Dans le vignoble neuchâtelois.

On nous écrit :

La température froide de la seconde semaine de juillet a retardé la vigne. Elle était superbe, la récolte s'annonçait abondante. Aujourd'hui, le vigneron doit lutter contre les maladies qui se sont déclarées à la suite des changements brusques de température. Malgré tout, cependant, la récolte promet bien pour le moment.

Le vignoble neuchâtelois est sillonné d'autocars de tous les coins de la Suisse. Nous avons eu en particulier quelques visites des autocars des C. E. G. C'est toujours une joie pour un Gruyérien qui a quitté la contrée de revoir d'authentiques compatriotes de la Gruyère, de pouvoir causer un peu de patois, parler des montagnes et savoir les nouvelles de chez nous. Ces braves amis quittent d'ailleurs le vignoble en emportant un bon souvenir des crêpes renommées et des bonnelles appétissantes et bien servies.

Une kermesse à Broc.

La Lyre de Broc organise, dimanche, 20 juin, sa kermesse annuelle. La belle phalange des musiciens brocois réussit chaque année à faire le charme de ses hôtes par l'aimable accueil qu'elle leur réserve et l'experte façon dont elle présente aux grands et aux petits des distractions les plus saines et les plus diverses.

A part les jeux habituels, signalons le « tir à cinquante mètres » et le « théâtre guignol » qui réjouira les enfants et leur donnera auprès de leurs parents cette éloquence innocente à laquelle on ne résiste guère.

La « Lyre », comme la plupart des sociétés de musique de village du reste, mérite le généreux appui de la localité et de tous ses amis. N'est-elle pas sur la brèche à toutes les fêtes, et n'est-ce pas sur elle que l'on compte toutes les fois qu'il s'agit de relever une manifestation? Soulignons le fait encore que cette année la « Lyre » a participé à la fête des musiques de Bulle où elle a été remarquée pour son jeu impeccable et les rapides progrès réalisés : raison de plus pour la population et les autorités d'être derrière elle, tout près, pour la soutenir et l'encourager. Des sociétés de ce genre sont l'âme et la voix du village; accordons-leur largement les moyens de représenter dignement la communauté!

A la kermesse, en rangs serrés, dimanche!

Examens.

M. Georges Pythoud, de l'Ordre du Cardinal Lavignerie, fils de M. Charles Pythoud, à Bulle, vient de subir à Rome, avec succès, ses examens de philosophie. Tous nos vœux et nos félicitations.

Correspondance concernant le 8^e championnat cantonal fribourgeois cycliste.

A titre de sportif et en vrai connaissance des faits qui se sont passés à Guin lors du 8me Championnat cantonal cycliste, je me permets ici de confirmer mon premier article, qui a paru dans « La Gruyère » du 3 juillet, en dépit des plaisanteries de M. E. Guérig dans sa réponse.

Est-il possible que le sus-nommé ose affirmer que le V.-C. Fribourg a couru le championnat cantonal fribourgeois avec son équipe habituelle? On connaît trop, à ce sujet, ce qu'il se passe depuis plusieurs années.

Premièrement, je demande à M. E. Guérig pourquoi le coureur Jean Franck, de Galmitz, soi-disant membre du V.-C. Fribourg depuis 3 ans, n'était pas compris dans l'équipe du dit club pour le championnat fribourgeois 1929, à Bulle, qu'il disputa à titre individuel?

Pour ce qui concerne les coureurs Dubois et Waridel, de Morat, qui ont fait partie du V.-C. Fribourg, sans réclamation de notre part, c'est uniquement que ces coureurs-là ne faisant partie d'aucun autre club, nous avons considéré en ce temps la chose comme étant parfaitement juste.

Mais, cette année, la chose se présente sous un autre jour. Les coureurs Jean Franck et frères Bula font partie comme membres actifs du V.-C. Galmitz, affilié à la S. R. B., ce que j'affirme avec les pièces à l'appui. Ce que nous ne pouvons pas admettre, c'est que des membres puissent faire partie de deux sociétés comme actifs. Nous laissons libre jugement au public qui certainement sera du même avis que le soussigné, étant donné que les règlements de l'U. C. S. précisent dans un de leurs articles qu'en demandant sa licence le coureur doit indiquer à quelle société il appartient. Comme vous le voyez, Monsieur Guérig, les

deux mots soulignés ne sont pas au pluriel. Continuons...

Il a fallu 8 jours à M. Guérig pour invoquer une cause dont il n'était nullement question, ce 29 juin, à propos de l'emprunt d'une chaîne par Aeschlimann à un membre du V.-C. Fribourg. Nous devons donc croire maintenant qu'une rancune subsiste à notre égard depuis plusieurs années et sans que la Pédale Bulloise s'en aperçoive! Quant à la machine d'Aeschlimann, elle était bien au point et ce dernier a été victime de la malchance, car, la veille, il a fait Bulle-Guin sans le moindre incident. De plus, notre champion de club ne connaîtrait pas les règlements de l'U. C. S.? Je demanderais à ce sujet comment cela se fait que Bula-Fritz, avec quatre crevaisons, ait pu terminer l'épreuve dans le délai prévu, sans l'aide de l'un ou de l'autre de ses camarades suivant à moto?

Le correspondant de Fribourg se plaît à souligner encore que ses membres ont gagné non pas in-extremis, mais avec 7 points d'avance. C'est bien peu de chose si l'on considère l'avarie du champion Aeschlimann et le rôle que celui-ci eût joué pour l'acquisition du challenge attribué à Fribourg dans des conditions d'équité assurément discutables.

Maintenant, il ne reste plus qu'à attendre les conditions très probablement impossibles à remplir pour cette course revanche où s'aligneront Jean Franck et Aeschlimann.

Enfin, je remarque à mon tour que s'il y a eu une tenue anti-sportive à Guin, c'est bien en premier lieu de la part du vélo-club de la capitale, dont un de nos membres s'est même vu menacer.

Red. — Nous considérons cette polémique comme close, d'autant plus que le détail n'en intéresse pas le public.

Le torrent de la mort.

C'est un magnifique film d'aventures au pays des neiges. L'Alaska et ses étendues solitaires nous révèlent leur splendeur. C'est dans ce décor superbe qu'évolue un drame d'amour et de jalousie. Il y a dans ce film des attractions de toute beauté telle que la chute d'un canot dans les rapides tandis que l'incendie dévore la forêt qui borde le fleuve.

En suivant les femmes ou « L'Armoire à surprises » est une délicieuse comédie pleine de fantaisie et d'un parfait bon goût dont les spectateurs se régaleront.

A nos lecteurs.

Nous commençons aujourd'hui dans « L'ECHO LITTÉRAIRE » la publication d'une œuvre de M. Aigueperse, de la Société des Gens de Lettres de France.

REVANCHE

est le titre de ce beau roman, très moral et captivant, qui plaira certainement à tous nos lecteurs.

Comité Suisse de la Fête Nationale.

La poste aérienne ayant été mise avec succès au service de notre action il y a deux ans, elle sera utilisée aussi pour la Fête du 1er août 1930. Les cartes seront mises en vente à partir du 1er juillet dans tous les bureaux de poste au prix de fr. 0.50 et pour la Suisse et de 70 ct. pour l'étranger, y compris la taxe d'affranchissement imprimée sur la carte. On écrira du côté de l'adresse la ligne aérienne de transport pour la Suisse : Genève-Zurich, Genève-Bâle (directe), Lausanne-Zurich, Bâle-St-Gall et Bâle-Zurich et pour l'étranger l'une des lignes à destination de Budapest, Munich, Vienne, Berlin (directement ou par Stuttgart et Leipzig), Cologne, Hambourg-Copenhague et Barcelona. Le lieu de destination n'est pas nécessairement réduit aux villes mentionnées et peut être choisi à volonté. La carte postale sera expédiée par la voie des airs à partir de la place d'aviation la plus proche. Les cartes peuvent être remises à n'importe quel bureau postal d'où elles sont transmises à la place d'aviation; elles ne seront expédiées que le premier août seulement et munies d'un timbre spécial.

Nous espérons que ces cartes postales aériennes trouveront bon accueil, non seulement chez les philatélistes, mais aussi auprès du public puisqu'elles donnent à chacun la possibilité d'envoyer à ses parents et à ses amis un souvenir original et intéressant de notre fête nationale. Elles ont en outre l'avantage d'attirer l'attention sur la poste aérienne suisse et de favoriser ainsi son essor.

LA VIVISECTION

Le Bulletin de l'Antivivisection vient de nous parvenir de nouveau et souligne encore une fois l'abominable pratique de la vivisection, qui fait souffrir inutilement tant de pauvres et innocents animaux et contre laquelle doit s'élever le monde civilisé.

En France et en Suisse, en particulier, des sociétés de protection des animaux s'efforcent de mettre un terme à la coutume barbare de martyriser des bêtes dans le but d'expérimenter des vaccins ou d'étudier le développement de certaines maladies. Le bulletin écrit notamment : « Les expériences les plus diaboliques que l'on puisse s'imaginer sont faites sur des ani-

maux vivants, le plus souvent non insensibilisés. La vivisection est la plus grande infamie du temps présent et le déshonneur de la science. La vivisection est le plus grand facteur de la décadence de la race ». Le Dr Laurent, de Paris, ajoute ce jugement sévère : « La vivisection est l'école du sadisme, et une génération médicale élevée dans ces pratiques est de nature à justifier les plus sérieuses inquiétudes du public ».

Dans un long article, le fascicule fait allusion enfin à l'hécatombe de Lubeck où une cinquantaine de pauvres nourrissons ont succombé à l'absorption du sérum Calmette.

Terminons en relatant ces considérations d'ordre philosophique qui doivent faire réfléchir :

« L'humanité s'éloigne de plus en plus de la nature, c'est là qu'il faut chercher la cause de la décadence de notre civilisation et par suite du malheur qui caractérise notre époque. Si nous ne nous réveillons pas, aucun progrès technique et scientifique ne pourra arrêter la catastrophe menaçant notre race de dégénérescence, car il existe une relation sacrée entre notre culpabilité à l'égard de la nature asservie et exploitée par l'exploitation que nous, hommes industrialisés et viciés, devons subir. On ne saurait trouver le bonheur en dehors de l'harmonie créée dans laquelle tout ce qui vit s'épure dans l'amour et la souffrance ».

ECHOS ET NOUVELLES

La tragédie de Hausdorf. Un acte de courage.

Les travaux de sauvetage dans la mine n'avançant que très lentement. Pendant la journée de vendredi, un seul cadavre a été retrouvé. 57 morts sont encore ensevelis dans la mine.

Les obsèques des 162 victimes ont eu lieu dimanche matin.

Parmi les actes de courage accomplis par les sauveteurs après le coup de grisou qui coûta la vie à 162 mineurs de Wenceslaus, il en est un qui mérite d'être signalé.

Le jeune Foreman Hoffman se préparait à célébrer ses fiançailles au moment où la catastrophe survint. Il courut à la mine et fut un des premiers à descendre dans les puits, où il sauva plusieurs mineurs à demi-intoxiqués. Songeant ensuite que la vie des sauveteurs était en danger en raison de la présence d'un fil électrique de haute tension, il essaya, dans l'obscurité, de saisir la manette du tableau mais toucha le fil et mourut.

Ecrasé par un fourneau.

Un douloureux accident s'est produit mardi, à Berne. Le petit Henri Zimmermann, 7 ans, jouait avec une fillette de 4 ans. La dernière trouvaille de ces petits avait été de fixer une corde à sauter à la porte d'un gros poêle, cependant que l'autre extrémité avait été nouée au crochet de l'espagnolette de la fenêtre. Juché sur cette corde, le petit Zimmermann se balançait quand soudain son poids fit basculer le fourneau haut de 1 m. et demi et lourd de 300 kg. L'enfant fut précipité sous le fourneau qui lui écrasa la tête et il ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

Dernière Heure

La discussion des projets financiers au Reichstag s'est produite dans les circonstances que nous prévoyions. Socialistes et gouvernements essayèrent tout d'abord de trouver un terrain d'entente, ce qui se révéla impossible, les partis bourgeois étant fermement décidés à maintenir l'impôt personnel.

Au cours des débats, des incidents surgirent entre socialistes et communistes. L'article 2 du projet de couverture est repoussé par 256 voix contre 204. M. Brüning annonce alors que le gouvernement n'attache plus aucune valeur à la suite du débat.

Se basant sur ces résultats, le président du Reich a fait application de l'art 48 et autorisé le gouvernement à passer outre au vote du Parlement. Des mesures ont été prises en vue de procéder à la perception de l'impôt personnel et de l'impôt communal.

La réponse de la Hongrie au mémorandum Briand laisse entendre que ce pays participera aux travaux de la conférence qui étudiera la possibilité de constituer les Etats-Unis d'Europe. Le gouvernement de Budapest demande cependant la révision des traités et la remise sur le tapis du problème des minorités nationales.

Monsieur Joseph VERDAN et ses enfants, à Vuadens, remercient de tout cœur les nombreuses personnes qui leur ont témoigné de si touchantes marques de sympathie dans leur grand deuil.

Neuf fois sur dix, la réclame sur les feuilles gratuites est de l'argent perdu, celles-ci n'étant pas lues.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

La Robe blanche

par 20
JEAN-LOUIS MORGINS

Pour détourner Huguette des projets qu'elle avait formés, Yvonne savait trop bien que la vie de la pauvre petite, si elle restait à Bussac, ne serait que l'odieuse recommencement de ce qu'avait été sa vie de supplice, à elle. Au souvenir des tortures qu'elle avait endurées, et qu'elle endurait encore, il lui semblait que son cœur se broyait et elle se refusait le droit d'influencer sa sœur. Certes, ce n'est point sans une tristesse infinie qu'elle verrait s'éloigner d'elle la délicieuse enfant qu'elle avait élevée et qui, à travers ses souffrances, avait été, on peut le dire, son unique consolation. Mais ce dernier sacrifice, le plus grand peut-être de tous ceux qu'elle avait faits, était en quelque sorte pour Yvonne la consécration même de son existence de sainte qui s'ignorait...

— Va, ma chérie, va ! s'était-elle contentée de dire à sa cadette. Obéis à ton destin et cours ta chance ici-bas... La seule recommandation que je me permets de te faire, c'est de rester toujours digne de toi-même, de ne point déchoir et de n'avoir jamais devant le tribunal de ta conscience à rougir de tes actes...

Solennellement, et sur un ton si pénétré qu'il était bien en vérité l'expression même de ses sentiments profonds, Huguette avait juré, puis elle était tombée dans les bras de son aînée.

Longtemps, sans pouvoir se séparer, et toutes deux en larmes, les deux sœurs étaient restées ainsi. Puis, doucement, Yvonne avait dénoué l'étreinte et, à celle qui jamais ne l'avait con-

nue, elle avait parlé de sa mère.
— Tu lui ressembles, ma chérie, disait-elle, et je sais qu'en aucun cas tu ne voudrais que du haut du ciel notre bien-aimée te maudisse. Ces paroles n'étaient que prétextes à de nouvelles effusions, à de nouveaux baisers, et bien qu'elles se fussent promis de ne point s'attendrir, les deux sœurs goûtaient une ineffable joie à pleurer l'une près de l'autre. Cependant, lorsque timidement Yvonne demanda à Huguette si elle avait envisagé de mettre leur père au courant, elles essayèrent leurs yeux pour considérer la situation avec le calme et le sang-froid qui étaient nécessaires.

— Ah ! c'est impossible ! expliqua la petite ; violent comme il est, il serait capable...

Mais, brusquement, elle s'arrêta. Elle n'avait pas osé exprimer toute sa pensée. Mais qu'importe ! L'autre avait compris.

— Oui, dit-elle, dès l'instant que tu es tout à fait décidée, mieux vaut que tu parles simplement, et sans adieu...

— Sans doute, mais c'est toi, ma pauvre chérie, c'est toi, toujours toi, qui devras subir ici le contre-coup de sa fureur...

— Moi ! Ah ! quelle importance, Huguette ? Dès l'instant que tu es heureuse, rien d'autre ne compte à mes yeux. Je saurai me faire violence, je ne veux pas être égoïste...

— Ma grande... ma chérie !
Et, de nouveau, les étreintes.

Si dure et pénible que fût — et depuis quelques mois surtout — l'existence à Bussac, Huguette ne partait point tout à fait démunie. Cette fuite à Paris, Paris la Ville-Lumière qui, en dépit de tout, avait, comme tant d'autres, ébloui cette petite, elle l'avait préparée depuis longtemps déjà. Grâce à Adèle et François qui l'adoraient, elle avait pu faire argent de quelques bijoux de jeune fille qui lui appartenaient

en propre et que le brave domestique avait été proposer à des brocanteurs de Tulle. Certes, ce n'était point le Pérou, comme on dit ! Loin de là même, et, dès son arrivée dans la capitale du monde, Huguette devrait sans tarder rechercher du travail. Mais peu lui importait. Elle se sentait forte, vaillante et courageuse. A ses yeux, l'essentiel était qu'elle possédât surtout la somme nécessaire au voyage et parée que, en sus de cette somme, il lui restait un tout petit pécule, elle se croyait la plus riche des femmes. Au surplus, elle était libre et cette liberté remplaçait pour elle tous les biens de la terre...

Lorsque, venu enfin le jour fixé pour son départ, Huguette quitta Bussac, pour jamais, croyait-elle, ses regards mouillés de larmes reflétaient à son insu tout le bonheur du monde. Elle savait bien cependant quelle immense détresse elle laissait derrière elle. Mais le propre de la jeunesse — et il faut qu'il en soit ainsi — est précisément de ne point s'apaiser sur les peines d'autrui.

La vie déjà si lourde, si méchante, si difficile, deviendrait impossible à vivre si, en plus de nos propres peines, nous devrions souffrir les souffrances des autres. L'avenir inconnu qui s'étendait devant Huguette et qui, dans sa joie lui paraissait resplendissant, était assez magnifique pour lui faire oublier, ou presque, les heures de détresse qu'elle venait de quitter.

Ces heures de détresse, toutefois, et je crois sur ce point inutile d'insister, Yvonne, la malheureuse, continuait de les vivre. Ses longues années de sacrifice et de résignation, vécues dans le souvenir d'un passé trop vite enfilé et aussi dans le dévouement, aboutissaient aujourd'hui à la plus effroyable des solitudes morales. Alors qu'elle eût pu être heureuse, comblée, mariée, mère de famille, Yvonne de Morlaix, sœur de charité laïque, au côté d'un père

acariâtre et injuste, menait la plus austère des vies, sans connaître même la plus reconfortante illusion d'un changement possible.

Depuis l'âge de vingt ans, la pauvre enfant n'avait connu que douleurs et supplices. Tout laissait prévoir que jusqu'à sa dernière heure il en serait ainsi, toujours...

De fait, encore qu'elle fut attachée à son art, et que la sculpture, bien souvent, pût atténuer sa peine, les circonstances nouvelles de l'existence à Bussac empêchaient Yvonne de s'isoler parmi ses bustes comme elle eût tant aimé le faire. Elle n'avait en rien exagéré en avouant à son père combien la situation financière était devenue difficile. Certes, depuis une semaine, il y avait au château une bouche de moins à nourrir en la personne d'Huguette, mais Yvonne se promettait trop d'envoyer régulièrement quelques subsides à sa sœur pour qu'elle pût faire état du départ de la jeune fille dans la liste des dépenses. De jour en jour, la malheureuse voyait diminuer avec une rapidité foudroyante qui la déconcertait le peu d'argent qui lui restait. Quel que fût l'ostracisme du vieux Bernard de Morlaix, Yvonne, bon gré mal gré, fut contrainte d'agir — enfin.

Certes, la pauvre femme était un peu émue quand, de sa main gantée de fil, elle poussa en tremblant la porte de la petite boutique qui, vis-à-vis de la gare, portait en hautes lettres sur son plateau d'enseigne : « Syndicat d'initiative ». Toutefois, le sourire de l'homme qui, assis derrière un bureau parlait à ce moment avec un visiteur, la rassérénait un peu. D'un signe, l'homme avait prié Yvonne de vouloir bien s'asseoir. Elle se laissa machinalement tomber dans un fauteuil et de son regard désœuvré elle inspecta la pièce.

(A suivre)

Pour les vacances

ainsi que pour les courses de montagne
procurez-vous

- — Un veston imperméable (Windjacke) — —
- — Une paire de pantalons de sport — —
- — Des bas de sport ou bandes molletières — —
- — Une chemise de sport. — —

Vous trouverez tout cela au
Magasin de Confections

GAELDERBULLE

AU CINÉMA LUX

Samedi, à 8 h. 15. - Dimanche, à 3 h. et 8 h. 1/4

Magnifique drame d'aventures en Alaska
LE TORRENT DE LA MORT
avec Renée Adorée.

Ravissante comédie
EN SUIVANT LES FEMMES
ou
L'ARMOIRE À SURPRISES



Une heure
de répit ?
Agrémentez-la d'une
pipée de

MIVA

le bon tabac pour les
fumeurs économes !

Wiedner Fils S. A.
Manufacture de tabacs, Wasen 7/2.

Vente juridique.

(2^{es} enchères)
L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, samedi 19 juillet 1930, dès 2 h. du jour, à l'ancien domicile de M. Louis Gachet, sellier, à Pringy :
2 lits complets. 1 table, 3 chaises, tabourets, tableaux, glace, cardense et dévidoir pour le erin, 1 petite luge, 1 petit fourneau en fer.
La vente aura lieu à tout prix.
Bulle, le 15 juillet 1930.

On cherche représentants

sérieux et actifs pour vente facile égypt. dépôts. Gain accessoire intéressant. — Offres sous P. 2116 N. à Publicitas NEUCHÂTEL.

On placerait une forte jeune fille

de 15 1/2 ans, dans bonne famille catholique.
S'adresser à M. le Syndic de Lessoc.

Suit-cases

Sacs de touristes
Sacs de dames
etc.

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS
Vacances. - Voyages. - Excursions.

Jules Repond sellier

Place de la Foire
BULLE

BERGER

fort trayeur
demandé
pour gros troupeau ; entrée de suite ou à convenir.
Faire offres à GIRARDET William, ferme de La Pralrie-sur-Nyon (Canton Vaud).

Vente juridique.

(1^{res} enchères)
L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, samedi 19 juillet 1930, dès 2 h. du jour, au domicile de M. Emile GRANDJEAN, fils de Charles, à Broc :
1 potager.
Bulle, le 14 juillet 1930.

Travaux en soumission.

La Commune de La Tour-de-Trême met en soumission la construction d'un abri et bûcher pour l'Hôtel de Ville.

Pour renseignements et conditions, s'adresser à M. Bossy Louis, délégué aux travaux, et déposer les soumissions chez M. le Syndic pour le vendredi 25 juillet, à 20 heures.
La Tour, le 15 juillet 1930.
Le Conseil communal.

COURSE du Syndicat agricole de la Gruyère, Bulle

dernier délai d'inscription le 19 juillet 1930.

MASSAGE

par SPÉCIALISTE diplômé 1^{ère} classe

Massage pour douleurs rhumatismales, nervosité, etc.
Massage pour constipation.
Massage facial pour enlever et empêcher les rides.
Massage pour maigrir.

Tous mes soins sont garantis avec résultat.
— PRIX MODÉRÉS —
Renseignements gratuits sur les soins de beauté.
Références de 1^{er} ordre à disposition.

A. SALEM

Hôtel de l'Union, BULLE
Téléph. No 2.19.

TRAVAUX

en soumission.

La Commune de La Tour-de-Trême met en soumission la confection d'environ 3000 fagots d'éclaircie à la Mossettaz et à la Schiaz.

Pour renseignements et conditions s'adresser à M. le Syndic et y déposer les soumissions pour le vendredi 25 juillet, à 20 heures.
La Tour, le 15 juillet 1930.
Le Conseil communal.

A vendre un bon cheval

de 10 ans.
S'adresser à Pierre PASQUIER, la Léchère, Bulle.

VENTE JURIDIQUE

(Deuxièmes enchères.)
L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, samedi 19 juillet 1930, à 2 h. du jour, au domicile de M. Paul HAYOZ, à La Roche :
1 vélo de dame, état de neuf.
La vente aura lieu à tout prix.
Bulle, le 14 juillet 1930.

DIVANS

moquette laine
fr. 135.--
chez le fabricant

A. Widmer-Blain
— BULLE —

Travaux d'impression soignés à l'Imprimerie du Journal.

BROC - Place de Fête - BROC
Dimanche 20 juillet
Grande Fête villageoise
organisée par la
Société de Musique „La Lyre“.
Cantine ombragée. Vins de choix. Nombreuses attractions. Jeux nouveaux. Tir à 50 mètres, grand appareil Lienhardt - Match aux quilles, etc., etc.
Pour les enfants : THÉÂTRE GUIGNOL ultra-comique.
BONNE MUSIQUE
Pont revisé totalement pour la circonstance.
— En cas de mauvais temps, renvoi au 27 juillet. —

Location de domaine

La Commune de Bulle met en location, par voie de soumission, son beau domaine de SAUCENS, rière Bulle, d'une contenance de 39 poses 285 perches.

Entrée en jouissance le 22 février 1931.
Prendre connaissance des conditions au Secrétariat communal, où les offres sont reçues jusqu'au lundi 28 juillet, à midi.
P 4025 B